

# Pourquoi GEG a perdu le marché de l'éclairage public

**P**ourquoi donc GEG a perdu le marché de l'éclairage public et pourquoi cela n'étonne pas la majorité municipale ?

Comme nous le relations dans notre édition du mercredi 15 octobre, l'éclairage public est passé au privé, au profit de Citéos/Vinci. Une surprise de taille pour les salariés de la Sem qui se sont invités au conseil d'administration ce mardi matin.

**Un chiffre d'affaires de 2,4 millions d'euros par an**

Rappelons que l'ancienne majorité municipale avait lancé un appel d'offres le 22 octobre 2012 pour la gestion de l'éclairage public par décision du Conseil d'État. La Ville ne devait en effet plus faire supporter le prix de l'éclairage public par les usagers. Le recours avait été déposé par l'écologiste Raymond Avrillier dont l'action ne s'arrête pas là, nous vous l'expliquons plus loin.

Le nouveau marché de l'éclairage de la Ville de Grenoble (au chiffre d'affaires de 2,4M€/an) appelé CREM (Conception, réalisation exploitation et maintenance) dure huit ans et impose une obligation de résultat pour l'entreprise qui l'emporte.

À la suite de l'appel d'offres, deux sociétés -GEG et Citéos/Vinci- ont été admises au dialogue compétitif et ont dû répondre à un cahier des charges très strict et très technique imposé par les services de la Ville.

Et lorsqu'elle a procédé au vote, la Commission d'appel d'offres, composée d'élus du conseil municipal (4 de la majorité, 1 de la droite et 1 de la gauche) a choisi la société qui répondait le mieux au cahier des charges.

Citéos/Vinci a donc remporté le marché à... l'unanimité ! « Cela prouve bien que la procédure a été respectée puisque GEG dont la Ville est actionnaire à 51 % a perdu le marché. Il faut reconnaître que les grands groupes sont aujourd'hui plus compétitifs, plus innovants que les Sem. GEG n'a pas été assez bon, » analyse un élu. Le conseil municipal de lundi prochain n'aura certainement pas d'autre choix que de suivre celui de la Commission d'appel d'offres.

Dans son courrier, le président de GEG, Vincent Fristot a invité les salariés à "analyser les raisons qui ont conduit au fait que GEG n'ait pas été retenu".

**Trois recours contre le prolongement du contrat de concession de 30 ans**

Même si la Ville est actionnaire principal à 51 %, la nouvelle majorité ne s'étonne pas vraiment de la situation. Pourquoi ? Parce qu'il faut savoir que les écologistes et l'Adès n'ont jamais caché leur volonté de voir GEG passer d'une SEM à une Régie. Et ils ont même bon espoir d'y arriver un jour. Pour cela, il leur faudra attendre que le tribunal administratif statue sur les trois recours déposés par Raymond Avrillier, Vincent Comparat et Vincent Fristot (depuis, il a dû se retirer) contre la décision du conseil municipal du 22 octobre 2012 au cours duquel Michel Destot et sa majorité décidaient de prolonger de trente ans la concession de GEG, poursuivant donc sa forme juridique de Sem. Sem créée par Alain Carignon en 1986. Ceci expliquant cela.

Saléra BENARBA



L'ancienne majorité municipale avait lancé un appel d'offres le 22 octobre 2012 pour la gestion de l'éclairage public par décision du Conseil d'État. Photo Le DL/Lisa MARCELJA

## Un agent électricien : « Je pense qu'on veut faire de GEG une coquille vide »

**A**lain Trémier, agent électricien à GEG, travaille au service de l'éclairage public depuis plus de 20 ans. Il est aussi secrétaire du CE, syndiqué à la CGT. Mais là c'est l'agent qui s'exprime. Un agent déçu après 30 ans de maison.

Il s'occupe de l'éclairage public dans les parcs et les jardins de Grenoble. « Quand mon chef me l'a appris, cela ne m'avait finalement pas trop étonné parce que depuis quinze jours, on sentait bien que le vent ne tournait pas en notre faveur ».

À son tour, comment explique-t-il cet échec ? « Je ne pense pas que l'on ait été moins bons, nos offres étaient équivalentes. Je pense surtout que la raison est

d'ordre politique, que nous n'avons pas été soutenus par notre président (Vincent Fristot), on n'a pas été assez défendu. La Ville n'a pas mesuré les conséquences sociales alors que nous sommes en plein plan Performances. Nous sommes moins nombreux qu'avant ».

Il a reçu le courrier de Vincent Fristot qui s'engage à ce qu'il n'y ait aucun licenciement. « Le service public n'a pas vocation à être régi par le secteur privé. Si la nouvelle municipalité m'a proposé d'accéder à la Présidence de GEG en mai 2014, c'est parce que je porte une vision exigeante et audacieuse du service public local de l'énergie à Grenoble : qualité du service apporté aux usagers, bonnes conditions de travail

des agents, réduction des gaspillages d'énergie, développement des énergies propres et locales, actions contre la précarité énergétique, nouveaux réseaux communicants. C'est pour cela que, dès le mois de juillet dernier, nous avons revu le plan de performance pour maintenir l'emploi à GEG » leur a écrit le président de GEG.

Commentaire d'Alain Trémier : « Je sais que notre service sera redéployé mais dans quel service ? Je ne sais pas. L'avenir à GEG nous semble de plus en plus compliqué entre la Métropole et la nouvelle politique de la majorité. Je pense qu'on veut faire de GEG une coquille vide ».

S.B.

## « Les salariés et les Grenoblois méritent mieux que des manipulations politiciennes »

**D**epuis qu'ils sont élus, depuis le 30 mars donc, leurs réactions, par communiqué de presse, se comptent sur les doigts d'une main... « Mais là, on ne pouvait pas faire autrement parce que c'était très violent », souffle un membre de l'équipe municipale.

Les mots de Matthieu Chamussy (UMP), les propos de Jérôme Safar (PS) sont passés par là. GEG aussi (voir ci-dessus). Mots ? Propos ? Critiques et attaques, plutôt. Ça, c'était à lire dans notre édition du 15 octobre. Dans celle du jour, voici donc la réponse du "groupe des élus du Rassemblement citoyen, de la gauche et des écologistes", autrement dit, "de la majorité". Extraits.

« Nous dénonçons fermement les contre-vérités, les outrances et, en fin de compte, le cynisme convergent des présidents des groupes PS et UMP [...] La nouvelle

majorité n'a eu d'autre choix que de conclure la fin d'une procédure impulsée et définie entièrement par l'équipe sortante à partir d'octobre 2012. Il faut noter que le choix du nouveau prestataire a été voté à l'unanimité de la Commission d'appel d'offres, y compris par les représentants du groupe socialiste et du groupe UMP. »

**« Notre feuille de route est claire »**

« Vincent Fristot, président, a défendu avec force la candidature de GEG, et nous lui renouvelons notre entière confiance [...] Par ailleurs, nous nous interrogeons sur les orientations stratégiques passées de cette Sem, dirigée par M. Safar pendant de nombreuses années, qui ne lui ont pas permis de remporter ce marché, ce qui est anormal pour l'opérateur historique. Ainsi, on comprend mieux les

outrances de M. Safar, qui cherche à faire oublier sa responsabilité majeure et celle de l'ancienne majorité dans ce dossier [...] Rappelons également à M. Chamussy que c'est son ami Alain Carignon, en 9<sup>e</sup> position sur sa liste, qui avait jugé bon de privatiser de façon plus que douteuse, en 1986, un service public fondamental, jusque-là exercé par la Régie municipale du Gaz et de l'Électricité de Grenoble [...] Aujourd'hui, nous voulons redire tout notre soutien aux salariés de GEG [...] Notre feuille de route est claire : développement de l'emploi, baisse des consommations d'énergie et qualité du service rendu aux usagers. Les Grenoblois méritent mieux que les outrances et les manipulations politiciennes indignes auxquelles viennent de se livrer les groupes PS et UMP pour faire oublier leurs responsabilités passées. »



La majorité municipale répond aux critiques des groupes PS et UMP sur la perte du marché de l'éclairage public par GEG. Photo Le DL/Lisa MARCELJA